DESCRIPTION DES PROJETS 2022-2024

PROGRAMME MONDIAL POUR METTRE FIN AUX MARIAGES PRECOCES







Financement: 1.200.000 US \$ UNFPA et UNICEF (via UNICEF USA)

But

Augmenter les interventions listées au Programme Mondial afin de protéger et d'autonomiser les filles; aider à mettre fin à la pratique des mariages précoces.

Qui en seront les bénéficiaires?

Ce programme a pour priorité d'impliquer les adolescentes comme moteurs de changement dans 12 pays : Bangladesh, Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Inde, Mozambique, Népal, Niger, Sierra Léone, Ouganda, Yémen et Zambie.

Phase I (2016-2019)

Durant cette première étape, ce sont pratiquement

- * 8 millions d'adolescentes qui ont été intégrées du fait de leurs compétences et du soutien de leur école
- * 39 millions de personnes des communautés qui se sont engagées pour modifier leurs comportements
- * 26.000 écoles adaptées aux filles qui ont renforcé l'éducation des adolescentes.

Phase II (2020-2024)

Le Zonta International, en poursuivant son soutien à ce Programme Mondial, va pouvoir réaliser son vœu – que les filles, partout dans le monde, puissent connaître des conditions de vie plus saines, plus «autonomisantes», puissent conserver le contrôle de leur propre destinée, puissent choisir par elles-mêmes leur éducation, leur sexualité, leur mariage et leurs grossesses. Cette évolution positive va permettre de transformer la vie de millions de filles et de familles de par le monde, de profiter de leur enfance et d'atteindre un futur meilleur.

Quelques données

- * Dans le monde, ce sont 21 % des filles qui sont mariées alors qu'elles ne sont encore que des enfants, dépouillées de leur enfance.
- * On estime que ce sont environ 25 millions de filles qui ont échappé aux mariages précoces au cours de ces dix dernières années.
- * Du fait de la pandémie du COVID-19, ce sont 10 millions de filles qui sont risquent de subir un mariage précoce d'ici 2030.
- * La pandémie du COVID-19 a manifestement augmenté le risque des mariages précoces du fait de l'arrêt de la scolarisation, de l'insécurité alimentaire et économique, de l'arrêt des programmes, de la fermeture des services, de l'augmentation des grossesses précoces, du décès de parents et de soignants.

Objectifs particuliers

- 1. Faire entendre la voix de adolescentes marginalisées et les associer:
- a) Redonner de l'autonomie aux adolescentes marginalisées en développant leurs connaissances et leurs talents
 - b) Promouvoir l'égalité des genres auprès des familles et des communautés de ces adolescentes.
- 2. Augmenter les ressources et les opportunités de ces adolescentes et de leurs familles:
 - a) Améliorer leur éducation, leur santé, ainsi que tous les services de protection infantile
- b) Solutionner les problèmes engendrés par la pauvreté, problèmes qui favorisent les risques de mariages précoces.
- 3. Renforcer les décisions légales et politiques destinées à prévenir les mariages précoces, à soutenir les adolescentes mariées, divorcées ou veuves:
 - a) Aider les gouvernements à renforcer leur législation sur les mariages précoces
- b) Donner aux gouvernements la capacité de prendre des décisions basées sur des données, de mettre en œuvre des programmes fondés sur des faits probants.

Stratégies pour réussir

- 1. Aider les adolescentes à intégrer le système scolaire, à rester scolarisées, à passer avec succès de l'école primaire à l'école secondaire
- 2. Fournir aux adolescentes les informations, les formations, les réseaux nécessaires pour qu'elles puissent choisir par elles-mêmes la vie qu'elles souhaitent, qu'elles aient connaissance de leurs droits, qu'elles puissent exprimer leurs propres opinions
- 3. Améliorer leur niveau d'alphabétisation, informer les filles sur la santé reproductive, les compétences financières, l'égalité des genres, construire des relations saines
- 4. Impliquer les hommes et les garçons à travailler pour l'égalité des genres, à lutter contre les comportements masculins néfastes ou, au contraire, les responsabiliser et en faire des moteurs de changements sur les normes genrées, les attitudes et les comportements
- 5. Soutenir les services de santé, de protection infantile en rédigeant des directives, des protocoles, des standards pour des organismes bienveillants pour les adolescentes célibataires, mariées, divorcées, veuves, enceintes ou déjà mères de familles
- 6. Etablir des partenariats avec les gouvernements, les organismes de la société civile et autres structures responsables afin de mettre sur pied des programmes et des services de protection sociale, de lutte contre la pauvreté, d'autonomisation économique qui soient bienveillants pour les adolescentes, soucieux de l'égalité des genres, capables de toucher les adolescentes les plus vulnérables ainsi que leurs familles

- 7. Travailler avec les principaux ministères responsables de la prise en charge des systèmes nationaux de la protection infantile, avec les principaux ministères responsables de la prise en charge de la lutte contre les violences faites aux femmes
- 8. Apporter une assistance technique aux gouvernements et les aider à promulguer, renforcer, faire respecter les lois destinées à prévenir les mariages précoces, à protéger les adolescentes des risques de mariages précoces, et à subvenir aux besoins des filles déjà mariées
- 9. Augmenter le nombre, en se basant sur des données sérieuses, de filles se destinant au plaidoyer, à l'apprentissage, au suivi des progrès

Résultats escomptés

- 1. Renforcement des connaissances, des aptitudes, du comportement des adolescentes marginalisées sur des sujets tels que leurs droits, les relations, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation financière, y compris dans des contextes humanitaires
- 2. Prise de conscience par les adolescents (garçons), les familles, les responsables culturels et religieux, les associations communautaires et autres influenceurs de la nécessité d'agir de façon plus égalitaire vis à vis des filles et de respecter leurs droits
- 3. Amélioration de l'éducation, de la santé, de la protection infantile et des systèmes de lutte contre les violences sexistes (GBV); production de programmes et de services coordonnés de qualité en adéquation avec les besoins des adolescentes, de leurs familles, y compris dans des contextes humanitaires
- 4. Création de programmes nationaux et régionaux de protection sociale, de régression de la pauvreté et d'autonomisation économique répondant aux besoins des adolescentes les plus pauvres, de leurs familles, y compris dans des contextes humanitaires
- 5. Augmentation des aptitudes des gouvernements à coordonner les plans d'actions et les structures nationaux et régionaux pour mettre fin aux mariages précoces
- 6. Augmentation des aptitudes des gouvernements et des ONG à produire, répandre et utiliser des exemples pertinents et produits en temps opportun pour éclairer la politique, programmer le suivi des progrès, élaborer des documents sur les enseignements appris.

Ce Programme Mondial va utiliser le pouvoir d'un grand nombre de filles, de familles, de communautés, de structures pour accélérer ce processus à une plus grande échelle – que ces moments sont passionnants!

Historique du projet – calendrier

2016 L'UNICEF et l'UNFPA s'associent pour lancer le Programme Mondial d'Accéléreration des Actions pour Lettre Fin aux Mariages Précoces

2018 Le Zonta International soutient la Phase I avec l'apport de 2 millions d'US \$

2020 La Phase II est lancée et le Zonta International apporte 1,5 million d'US \$ supplémentaires

Plus de 4 millions d'adolescentes ont bénéficié de ce programme en 2020